



Tours : L'eau chaude aussi aura son Linky

Par Fabien Fourel, *France Bleu Touraine* Lundi 25 avril 2016 à 16:14



Les locataires refusent l'installation des compteurs © Radio France - Fabien FOUREL

La résidence Rivoli va installer des compteurs d'eau chaude télé-relevables. Comme pour les compteurs d'électricités

"Linky" , ils doivent permettre de faire des économies sur les factures. Pourtant les locataires n'en veulent pas car ces compteurs présenteraient des risques pour la santé.

La résidence Rivoli va installer des compteurs d'eau chaude télé-relevables. Ces compteurs, reprennent le principe des compteurs d'électricités "Linky". En clair ils utilisent des ondes électromagnétiques pour envoyer des informations sur la consommation d'eau chaude dans chaque appartement. Ces compteurs sont censés réduire les factures en alertant dès qu'une fuite est repérée ou en informant en temps réel sur la consommation.

Pourtant les locataires de la résidence n'en veulent pas, ils considèrent que ces compteurs représentent un danger pour la santé. Ils s'appuient en fait sur les incertitudes pointées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé ndlr) sur les conséquences de l'utilisation de nouvelles ondes dans les appartements.

Du coup ils se sont regroupés en collectif pour lutter contre leur bailleur social. Ils ont même adressé une pétition de 52 signatures sur 58 locataires à Val Touraine Habitat.

On a l'impression d'être dans des micro-ondes

Patrick Pouget est membre du collectif de locataires, il veut des garanties signées qui certifient qu'il n'y a pas de conséquences sur la santé.

PATRICK POUGET VEUT DES GARANTIES (A ECOUTER SUR LE SITE)

De son côté, Val Touraine Habitat promet qu'il n'y aura aucune conséquence sur la santé des habitants, et rappelle que la fréquence radio utilisée par les compteurs est de 868 MHz soit une fréquence cent fois moindre que celle d'un téléphone portable.

Toutefois le directeur de l'entreprise gestionnaire, Jean Luc Triollet, assure que si les locataires ne veulent vraiment pas de cette installation, il ne leur forcera pas la main, et les compteurs ne seront pas changés.

Une réunion entre le collectif de locataires et le bailleur social sera prochainement organisée.